

LÉO-PAUL TREMBLAY



Léo-Paul Tremblay, né le 19 octobre 1916 à Pointe-aux-Outardes arrive à Ste-Thérèse de Colombier dès 1938. Il dirige alors un commerce de bois et un magasin général. Sa position lui permet de connaître les besoins des gens, surtout les plus démunis. Avec la collaboration du curé et de la garde-malade, il accomplit un vrai rôle de travailleur social. Souvent à pieds car il n'y a pas de route, il parcourt le canton de Colombier et de Saint-Marc de Latour, faisant profiter les villageois de ses connaissances et de ses talents.

Il épouse, en 1940, Gilberte Sirois, le couple à huit enfants : Denise, Josette, Lise, Réjean, Alain, Lili, Renaud, Robin. Plus tard, huit petits enfants viendront ravir les heureux grands-parents.

Après un court séjour dans les Forces armées canadiennes, en 1942, on l'engage l'année suivante, comme inspecteur des Cantons Latour et Ste-Thérèse de Colombier. Ce poste, très important à l'époque, fait de lui l'homme clé de la paroisse. En 1955, grâce à des programmes gouvernementaux, il ouvre une colonie non loin du village et y fait construire un moulin à scie. Les paroissiens l'apprécient à tel point qu'ils l'élisent maire de leur municipalité en 1957-1958.

Son rôle d'inspecteur l'incite également à soutenir et encourager le Cercle des fermières local en fournissant matériel, métiers à tisser, rouet, laine, etc. Le Cercle reconnaît sa générosité en lui remettant une plaque souvenir 1942-1978.

Léo-Paul contribue également à la fondation du Foyer funéraire de Colombier et en assume la direction de 1966 à 1986 tout en étant membre des Chevaliers de Colomb de 1948 à 1966, il oeuvre pour les loisirs dans les associations sportives de sa municipalité et s'implique pour la construction du gymnase.

Toujours bénévolement, il apporte sa contribution à la bonne marche de la caisse populaire pendant 32 ans. La confédération des caisses populaires et d'économies Desjardins lui décerne un certificat d'appréciation en considération de ses bons et loyaux services de 1958 à 1984.

Récipiendaire de la médaille d'argent de l'Ordre du Mérite de la Fédération des commissions scolaires du Québec pour services rendus comme commissaire d'école pendant cinq ans et président de la Commission scolaire de Bersimis pendant douze ans, il contribue à faire de sa commission scolaire une des plus réputées tant par sa bonne gestion que par la qualité des services pédagogiques. Personnalité importante de la fusion des commissions scolaires locales en 1972, il est un pilier expérimenté lors de l'intégration du niveau secondaire en 1979.

En avril 1992, ses concitoyens lui décernent un certificat d'honneur pour avoir ainsi développé son coin de pays avec un doigté exemplaire et un dynamisme remarquable.

Aujourd'hui, à cause de toute son implication dans les domaines communautaires et social, l'Ordre du Mérite Nord-Côtier est fier de recevoir dans ses rangs, M. Léo-Paul Tremblay, de lui remettre le certificat de la médaille de l'Ordre.

Source : Alphonsine Boudreault